

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING, S.A

Siège Social : GP1 KM 12, Ezzahra

Capital Social : 180 003 600 Dinars

Identifiant Unique : 1058891 R

Suite à la décision du conseil d'administration réuni le 27/04/2022, les actionnaires de la Société **POULINA GROUP HOLDING S.A.** sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle aura lieu le mercredi 08/06/2022 à 10H30 au siège social de la Société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen des états financiers individuels, de la société Poulina Group Holding, au 31/12/2021.
- 2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, de la société Poulina Group Holding, au titre de l'exercice 2021.
- 3) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels, de la société Poulina Group Holding, au 31/12/2021.
- 4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2021.
- 5) Examen des états financiers consolidés, du groupe Poulina, au 31/12/2021.
- 6) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, du groupe Poulina, au titre de l'exercice 2021.
- 7) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du groupe Poulina, au 31/12/2021.
- 8) Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, du groupe Poulina, relatifs à l'exercice 2021.
- 9) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- 10) Affectation du résultat de la société PGH au titre de l'exercice 2021 et distribution des dividendes.
- 11) Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2021.
- 12) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2021.
- 13) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 14) Franchissement de seuil.
- 15) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle seront tenus à la disposition des actionnaires, durant le délai légal, au siège social de la société.

Projet des résolutions de l'AGO

(Exercice 2021)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 8 juin 2022 à 10h30, au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, sis au GP1 KM 12- Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n°.... du ...Mai 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021, et entendu la lecture du rapport de gestion de la société POULINA GROUP HOLDING et du rapport général des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve lesdits états financiers individuels de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion et toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers consolidés du groupe POULINA arrêtés au 31 décembre 2021, et entendu la lecture du rapport de gestion dudit groupe et du rapport des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve lesdits états financiers consolidés de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes constatant que la société POULINA GROUP HOLDING a réalisé les opérations visées à l'article 200 et suivants, et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2021, de la société POULINA GROUP HOLDING, qui s'élève à la somme de 60 580 760,031 DT, comme suit :

<i>RUBRIQUES</i>	<i>MONTANTS EN DT</i>
Résultat de l'exercice 2021	60 580 760,031
Résultat reporté	444,761
Total des résultats reportés avant affectation	60 581 204,792
Total des résultats distribuables	60 581 204,792
Dividendes	(54 001 080,000)
Dividendes soumis à la retenue à la source	(54 001 080,000)
Réserves Statutaires	(6 580 000,000)
Report à nouveau	124,792

Le dividende est fixé à 0,300 DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration un montant global de quatre-vingt-sept mille cinq cent (87 500) Dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2021. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Comité Permanent d'Audit un montant global de vingt-cinq mille (25 000) Dinars en rémunération de l'exercice 2021. Ce montant sera réparti à raison de dix mille (10 000) Dinars pour le Président du Comité et cinq mille (5 000) Dinars pour chaque membre du Comité. Lesdits montants sont soumis à la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à